



*« La laïcité, un principe républicain
A promouvoir, à expliquer et à défendre ! »*



Association Loi 1901 ayant pour but de :

Promouvoir, expliquer et défendre la laïcité comme principe fondateur de notre République dans le respect des articles 1 et 2 de la loi du 9 décembre 1905 qui reconnaissent à chaque individu la liberté de conscience et le libre exercice des cultes dans le respect de l'ordre public et instaure la séparation des Eglises et de l'Etat.

A ce titre, nous nous employons :

- **à faire connaître** ce principe essentiel qui régit notre sphère publique ainsi que les libertés qui en découlent : universalité de la loi commune, stricte égalité des droits des citoyens, quelles que soient leurs origines, leurs appartenances politiques, philosophiques, religieuses...
- **à être vigilant** par rapport à tout projet législatif ou réglementaire qui risquerait de porter atteinte à ce qui a été acquis depuis des siècles et dont la laïcité est le pivot
- **à intervenir** auprès des pouvoirs publics, des élus, des représentants de l'Etat lorsqu'elle constate des atteintes ou des dysfonctionnements visant à faire reculer ou à altérer le principe de laïcité.

Nos actions :

- + **Intervention en milieu scolaire** pour transmettre les principes fondamentaux de la République et expliquer ce qu'est la laïcité à l'aide de **diaporamas adaptés au niveau scolaire et/ou** par la **présentation de l'exposition « La laïcité, un art de vivre ensemble »**
- + **Animation de modules de sensibilisation pour différents publics et organismes :** Mission Locale, école aides-soignants, MJC, municipalités, associations...
- + **Promotion des principes de la République laïque** autour notamment de la loi du 9 décembre 1905 qui a consacré la séparation des églises et de l'Etat, et qui, durant des décennies, a préservé, en France un vivre ensemble au profit de tous.
 - **Manifestations publiques sous l'égide des municipalités :**
Plantation d'un « Arbre de la Laïcité », en présence de jeunes écoliers.
Cet évènement est l'occasion de rappeler que la Laïcité permet l'émancipation de tous en favorisant le libre accès au savoir et à la culture
 - **Organisation de conférences**

Laïcité

Un principe républicain au cœur de notre engagement, reposant sur un triptyque issu la loi du 9 décembre 1905 :

+ **La liberté de conscience :**

C'est le droit pour 'un individu d'avoir le libre choix de son système de valeurs et de pouvoir les 'exprimer publiquement, d'y conformer ses actes et d'en répondre éventuellement devant la justice en cas de trouble à l'ordre public ou si contraire à la loi. Elle inclut la liberté d'opinion, la liberté de croyance, de religion, la possibilité d'en changer ainsi que la liberté de ne pas en avoir.

Cette liberté est à construire/ développer au sein de l'école publique laïque avec comme objectif l'émancipation de l'individu et du citoyen et cela grâce aussi aux autres libertés individuelles et collectives que permet notre République

+ **Le libre exercice des cultes.**

Sous les seules restrictions édictées dans l'intérêt de l'ordre public et le respect des règles communes. le libre exercice du culte suppose la liberté pour chacun d'exprimer sa religion, celle de la pratiquer ou pas. Personne ne peut être contraint au respect de dogmes ou prescriptions religieuses.

+ **La neutralité de l'état à l'égard des religions :**

Cela implique la neutralité de la loi commune, l'égalité des droits entre croyants et non croyants ; les services publics ne doivent faire aucune distinction de traitement entre les usagers selon leurs opinions, leur sexe, leur religion.... L'enseignement dans les établissements publics ne doit favoriser aucune confession religieuse, aucune opinion politique ou philosophique.

Et elle permet l'égalité de chacun devant la loi.

Maison Laïcité 12

Maison des Associations - 15 Avenue Tarayre - 12000 RODEZ

Mail : maison.laicite12@gmail.com

www.mudll-aveyron.fr Facebook : maison laïcité 12